

Enjeux : Meilleure connaissance des actions de chaque démarche en vue d'identifier les synergies possibles au niveau territorial

La coopération et la coordination territoriale permettent le développement endogène des territoires et contribuent à créer les conditions pour avoir des territoires résilients qui répondent à la fois aux enjeux de la transition écologique, de l'emploi et du lien social. Le Revenu de Transition Écologique (RTE) et le projet territoires zéro chômeur de longue durée s'inscrivent dans cette dynamique.

Il est observé sur certains territoires des synergies entre ces deux dispositifs permettant de créer des complémentarités au service d'un développement territorial plus soutenable et solidaire.

Ce webinaire a pour objectif d'observer les croisements existants entre les 2 modèles afin de mieux les comprendre, et ce à travers des témoignages d'acteurs engagés dans les territoires. Ces solutions pourraient-elles contribuer à développer des solutions plus robustes et pérennes face aux défis du chômage de longue durée, du développement économique local et d'une transition écologique juste ?

L'Observatoire de TZCLD et l'Association ZOEIN proposent ce webinaire dans le but de créer des espaces d'interconnaissances et d'analyses croisés entre acteurs engagés dans les deux projets.

L'observatoire inscrit cette action dans son cycle de webinaires thématiques pour aborder la transition écologique et son lien avec le projet TZCLD tout en élargissant également à d'autres initiatives, dispositifs et expérimentations territoriales. Il s'agit ainsi de mieux comprendre les synergies entre dispositifs et expérimentations, et la manière dont se structure et évolue la coopération territoriale.

intervenant.es / Animeteur.rice

Animation : Victoria Bazurto, responsable recherche et suivi des évaluations, coordinatrice de l'Observatoire de TZCLD

- Jean-Christophe LIPOVAC, Directeur, Association Zoein France
- Raphaël Soulier, Directeur général de la Coopérative Audyssées, Coopérative de Transition Écologique en Haute Vallée de l'Aude,
- Joëlle Chalavoux, Présidente et fondatrice de la Coopérative Audyssées, trésorière de l'Association Zoein, et Conseillère départementale de l'Aude.

C'est quoi le Revenu de Transition Écologique (RTE) ?

Conceptualisé par Sophie Swaton dans deux ouvrages publiés aux Presses Universitaires Françaises (PUF) en 2018 et 2020, le Revenu de Transition Écologique (RTE) est un dispositif de soutien financier et d'accompagnement à des porteurs de projets engagés en faveur de la transition écologique de leur territoire. Le RTE est destiné à soutenir une personne dans le cadre de son projet de reconversion professionnelle ou de son parcours d'insertion.

C'est un dispositif de soutien à la création d'activités et d'emplois d'utilité sociale et écologique. Il permet à des porteurs de projets locaux à la fois de bénéficier d'un accompagnement sur mesure et d'avoir accès à des aides financières directes ou indirectes conditionnées à l'utilité écologique et sociale de leur activité.

Dans le cadre de ce dispositif, les porteurs de projet sont intégrés au sein d'une Coopérative de Transition Écologique (CTE).

Comment ça marche ?

Une coopérative de transition écologique (CTE) est une structure démocratique collective qui agit à l'échelle locale pour mettre en œuvre et soutenir des RTE.

Une CTE croise plusieurs fonctions d'ingénierie :

- l'ingénierie de l'accompagnement et de la formation ;
- l'ingénierie financière des RTE et de mutualisation des ressources (matérielles et immatérielles) disponibles ;
- l'ingénierie du développement d'alliances locales et des coopérations économiques territoriales.

La mise en place d'une Coopérative de Transition écologique est la brique de base d'une expérimentation territoriale du RTE. L'expérience montre que la structuration d'une CTE est première avant tout. Les protagonistes, généralement des collectifs issus de la société civile, cherchent à fédérer localement un réseau de partenaires dans l'objectif commun de contribuer au développement d'activités économiques et à la création d'emplois locaux en faveur de la transition écologique.

L'Association Zoein, qui a pour mission d'accompagner la mise en œuvre du Revenu de Transition Écologique en France, promeut en particulier le statut de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) pour formaliser et structurer localement une CTE.

Actuellement, 7 collectifs locaux, organisés sous forme de Coopérative de Transition Écologique dont 4 sous forme de SCIC, expérimentent dans 7 régions différentes la mise en œuvre du RTE.

L'idée ?

Partant des compétences et des envies des individus, tout en croisant avec les enjeux locaux et les besoins sociaux, la **finalité du RTE est de permettre à tous de développer une activité économique épanouissante, avec une rémunération juste permettant de vivre dignement.**

Pour ce faire, la CTE joue donc un rôle clef en tant qu'outil d'ingénierie ("systémique") d'accompagnement - de financement - de coopération.

De quelle activité et utilité parle-t-on ?

Ce sont des activités économiques et soutenables, créatrices de valeurs plurielles : utilités économiques, sociales, écologiques, sociétales. L'Association Zoein a structuré un "Référentiel commun d'évaluation des expérimentations du RTE" qui vise à mieux qualifier les trajectoires de transformation écologique à l'œuvre dans les territoires et également à mieux révéler ce que produisent les expérimentations. En parallèle, l'Association cherche à mieux qualifier et caractériser ces emplois et activités en faveur d'une transition écologique juste qui sont en développement dans les Coopérations.

Le RTE dans sa conception ne cherche pas à se substituer à la batterie des aides sociales existantes. Son modèle économique et son modèle de financement sont des axes clefs des recherches-actions en cours dans les territoires d'expérimentation. Ses modèles appellent à des innovations pour un nouveau contrat social qui intègre un plafond environnemental lié aux limites planétaires et un plancher social en réponse aux besoins essentiels.

Plusieurs pistes sont explorées et restent à explorer pour financer des RTE.

Ils pourraient être versés individuellement sous forme d'un impôt négatif en combinant un financement mixte, montant à hauteur de ce que proposent les partisans d'un RBI de niveau faible.

Ils pourraient être financés en substitution de l'actuel RSA et en maintenant les autres allocations différentielles étendues aux 18-25. Un "RSA-RTE" est en test en Haute-Vallée de l'Aude. Il pourrait être financé pour partie plus directement par la valorisation économique des activités portés par les CTE ; La monnaie locale servant en outre d'outil de partage de la valeur économique produites et de développement d'un écosystème économique et coopérative territorialisé, à l'instar de l'expérimentation TERA dans le Lot-et-Garonne.

La piste du mécénat d'entreprises à travers l'activation de la "responsabilité territoriale des entreprises" et l'hybridation de ressources permettraient de financer des CTE et des RTE plus directement. Une structure nationale, le Fonds RTE, sera opérationnelle à l'hiver 2025. Il s'agit d'un outil d'ingénierie financière du RTE mutualisé à l'échelle du réseau Zoein France.

L'Association Zoein et le Réseau Zoein France :

Pour l'Association Zoein, la transition écologique se définit comme le passage d'une société non soutenable et destructrice du vivant, à une société résiliente, inclusive, solidaire prenant en compte les besoins essentiels des individus et les limites écologiques planétaires.

L'Association Zoein a pour **but** de promouvoir et de faciliter la mise en œuvre d'expérimentations territoriales du « Revenu de Transition Écologique » en France, et d'explorer plus largement de nouveaux modèles socio-économiques et démocratiques articulant à la fois les enjeux écologiques et de justice sociale.

Pour ce faire, l'Association déploie une méthode d'intervention et de **recherche-action** visant à coproduire des connaissances et des savoir-faire au service des dynamiques citoyennes et collectives de transitions. Ainsi elle anime une "Communauté apprenante" visant à partager et à mutualiser des ressources pour opérationnaliser sur des territoires des dispositifs "CTE/RTE".

Le **Réseau Zoein France** est actuellement constitué de 7 collectifs d'expérimentation du RTE à l'échelle nationale. Trois premières expérimentations pilotes du Revenu de Transition Écologique ont été lancées fin 2019/début 2020 : dans le Nord de la France avec la [Coopérative TILT](#), en Haute-Vallée de l'Aude avec la [Coopérative Audyssées](#) et dans le Lot-et-Garonne par l'[Association TERA](#).

L'année 2023 fut une année de changement d'échelle : 4 nouveaux collectifs ont rejoint le Réseau avec en Pays-de-la-Loire avec la [Coopérative Baobab](#) à Saint-Nazaire, en Ile-de-France avec le [PTCE Pays de France](#) à Goussainville, en Région Grand-Est avec [byfurk](#), et en PACA avec le [Tiers-Lab des transitions](#) à Marseille.

Plus d'information => <https://zoein.org/> et le [Wiki de la Communauté Apprenante RTE France](#)

C'est quoi un projet TZ ?

L'objectif du projet Territoires zéro chômeur de longue durée est de rendre effectif le droit d'obtenir un emploi, principe énoncé dans le préambule de la Constitution de 1946, pour toutes les personnes qui en sont durablement privées sur tous les territoires qui le souhaitent.

Pour ce faire, il se base sur trois principes fondamentaux

- Un projet développé à partir des personnes privées durablement d'emploi et avec elles
- L'exhaustivité par la coopération territoriale
- La création des emplois supplémentaires nécessaires au territoire

Il se fonde sur trois convictions qui permettent de penser qu'il est humainement et économiquement possible de mettre fin à la privation durable d'emploi à l'échelle de territoires. La démarche expérimentale menée depuis 2016 permet progressivement de le vérifier. Elle sera évaluée à l'aune de ces trois convictions avec l'objectif de rendre effectif le droit à l'emploi.

- Personne n'est inemployable : Lorsque l'emploi est adapté aux capacités et aux compétences des personnes.
- Ce n'est pas le travail qui manque : Un grand nombre de travaux utiles, d'une grande diversité, restent à réaliser – lorsque le critère de la rentabilité marchande n'est pas le seul déterminant dans le choix des activités.
- Ce n'est pas l'argent qui manque : La privation durable d'emploi coûte plus cher à la collectivité que la création des emplois nécessaires pour faire de l'emploi un droit.

[Le projet comprend quatre phases](#) : La fabrique du consensus, la rencontre des personnes privées d'emploi, le recensement des travaux utiles et l'ouverture d'une ou plusieurs EBE

Qui pilote le projet TZ au niveau national ?

- [Le Fonds d'expérimentation](#) : Pilotage de l'expérimentation, financement d'une fraction de la rémunération des personnes embauchées dans les entreprises conventionnées...
- [l'association nationale TZCLD](#) : a pour objet l'animation et le développement du projet dans ses différentes étapes...

Au niveau territorial ?

Chaque territoire, porté par la collectivité, est autonome dans la mise en place du projet, il compte pour son développement sur une équipe projet, le Comité local pour l'emploi et pour les territoires habilités avec les entreprises à but d'emploi

Où se trouvent les territoires zéro chômeur en France et combien sont-ils ?

Au mois d'avril 2024 ils sont :

- 83 [territoires habilités](#) qui emploient 4041 personnes dans 91 EBE
- 54 [projet émergents](#) qui souhaitent intégrer l'expérimentation

Quelques points communs

RTE	TZ
Création d'une coopérative de transition écologique Composée de : citoyens, associations, chercheurs, collectivités territoriales et entreprises • Mutualisation des moyens • ingénierie de l'accompagnement • Financement • Approche sociale et aide à la déprécarisation • Coopération territoriale • Création et soutien d'activités économiques répondants à des besoins du territoire	Création du Comité local pour l'emploi Composé de : Personnes privées durablement d'emploi, citoyens, associations, collectivités territoriales, entreprises classiques et ESS, structures de l'emploi, • ingénierie du projet (équipe projet) • rencontre des personnes privées d'emploi avec accompagnement et orientation • Création d'activités salariées • Coopération territoriale
Partir des personnes pour construire les activités même si le statut des personnes à la fin diffère car il s'agit pour le RTE d'un revenu et donc d'un soutien pour la création/ développement d'une activité individuelle alors que dans le cas du projet TZ il s'agit d'un statut de salarié à temps choisi en CDI	

La complémentarité réside dans les profils des publics-cibles, en particulier plus orientés "emploi salarié" pour TZCLD, et plus orientés "entrepreneur.e" pour le RTE. L'objectif commun est de créer de nouvelles activités par et avec les porteurs de projet et de permettre l'accès au droit à l'emploi sur de nouvelles activités utiles au territoire. Cela rend l'articulation des deux approches particulièrement intéressante notamment pour atteindre l'exhaustivité en prenant compte les différents profils de porteurs de projets tant en reconversion professionnelle comme en insertion ou très éloignés de l'emploi. Les trajectoires individuelles et les enjeux sont généralement très variés : depuis l'identification des personnes privées du droit commun, la mobilisation pour les personnes en défiance, l'emploi adapté pour les personnes handicapées, l'insertion par l'emploi pour intégrer une dynamique de vie dans l'emploi, l'emploi aidé pour les personnes à faible capacité de production, et enfin, l'emploi subventionné à temps choisi pour les personnes en faible capacité de production confrontées à des freins à l'entrepreneuriat.

Suites : Lors du webinaire, il a été convenu, qu'une des pistes à faire évoluer conjointement serait celle de travailler conjointement sur le potentiel de l'articulation entre différentes expérimentations / dispositifs (COORACE, RTE, TZCLD, PTCE ...) et sa possible multiplication de l'impact sur un territoire. Cela nécessiterait de se doter d'outils d'évaluations spécifiques. Le prochain petit pas serait dès lors de faire le lien avec les chercheurs.ses qui travaillent déjà sur le croisement de ces expériences, notamment ceux de l'Aude avec Audyssées, en vue de travailler sur les référentiels d'évaluation ad hoc et leur articulation possible pour révéler les effets "démultipliateurs" des dispositifs.

- [Le Fonds d'expérimentation territorial contre le chômage de longue durée](#)
- [L'association nationale TZCLD](#)
- Le bilan de l'expérimentation : <https://bilan.etclid.fr/>
- Pour aller plus loin => [Base des données sur le projet TZCLD \(recherches, rapports, évaluations...\)](#)
- Les Bilans thématiques sur les activités => <https://bilan.etclid.fr/documents>
- Association Zoein => <https://zoein.org/lassociation-zoein-france/> et son [bilan d'activité 2024](#)
- Le [Wiki de la Communauté apprenante RTE France](#)
- Audyssees, coopérative de transition écologique de la Haute Vallée de l'Aude : <https://audyssees.fr/>
- Le [fascicule synthétique de présentation du RTE et de ses finalités](#) a été publié par l'Association Zoein en septembre 2024, fruit du travail de « mise en récits » du RTE en France,
- Le livret de capitalisation « [Premiers pas et conditions de succès au lancement d'une expérimentation territoriale du RTE](#) » sera publié en début d'année 2025.
- La [vidéo](#) de présentation du RTE qui a été produite en 2024
- Ouvrages de références : Swaton S., *Pour un revenu de transition écologique*, Presses universitaires françaises, 2018 et Swaton S., *Revenu de transition écologique: mode d'emploi*, Presses universitaires françaises, 2020